



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME - BTS GPME (Gestion de la PME) - Session 2019

1. Rappel du contexte du sujet

Ce sujet d'examen fait partie de la formation BTS Gestion de la PME, et il aborde la gestion des risques au sein d'une PME à travers trois dossiers. Le premier dossier concerne l'optimisation des flux de trésorerie, le second la gestion administrative du personnel, et le troisième l'organisation de la communication institutionnelle. Chaque dossier est accompagné d'annexes fournissant des données nécessaires à l'analyse et à la prise de décision.

2. Correction question par question

2.1 Dossier 1 : Optimisation des flux de trésorerie

Question 1.1 : Établir le budget prévisionnel de trésorerie

Cette question demande de compléter le travail amorcé par le comptable Jacques SOURCEL. Les éléments clés à intégrer dans le budget prévisionnel de trésorerie incluent :

- Les ventes prévisionnelles (600 000, 700 000 et 750 000 yaourts pour octobre, novembre et décembre respectivement).
- Le prix de vente HT (0,39 € par pot).
- Les encaissements (25 % au comptant et 75 % à 30 jours).
- Les charges d'exploitation (salaires, charges sociales, TVA, etc.).

Voici un exemple de calcul pour le mois d'octobre :

- Chiffre d'affaires HT : $600\ 000 * 0,39 = 234\ 000$ €.
- Encaissements comptant : 25 % de 234 000 € = 58 500 €.
- Encaissements à 30 jours : 75 % de 234 000 € = 175 500 € (à encaisser en novembre).

Il est important de suivre les encaissements et de les comparer aux dépenses pour établir le solde de trésorerie.

Question 1.2 : Conclusions sur l'impact de la hausse d'activité

Pour répondre à cette question, il faut analyser l'impact de l'augmentation des ventes sur la trésorerie. Avec l'augmentation de la production, les encaissements vont également augmenter. Cependant, il faut prendre en compte les charges supplémentaires liées à la production accrue (achats de matières premières, salaires, etc.).

Il est crucial de prévoir des liquidités suffisantes pour faire face à ces charges, ainsi qu'un suivi rigoureux des créances clients pour éviter des problèmes de trésorerie.

2.2 Dossier 2 : Aide à la décision et gestion administrative du personnel

Question 2.1 : Préparer l'entretien avec Patrick JEAN-LOUIS

Pour cet entretien, il est essentiel de présenter clairement le solde de tout compte de Patrick. Cela inclut :

- Le salaire du mois de mai : 1 800 €.
- La prime d'ancienneté : 108 €.
- L'indemnité compensatrice de congés payés : 2 168,20 €.

Il faut expliquer chaque élément et s'assurer que Patrick comprend bien le calcul et le montant total du solde de tout compte.

Question 2.2 : Préconiser le contrat le plus adapté

Dans cette situation, il est conseillé de privilégier un contrat à durée indéterminée (CDI) si l'entreprise prévoit une stabilité dans ses besoins en personnel à long terme. Un CDD pourrait être envisagé si le besoin est temporaire. Il est important d'argumenter sur la fidélisation des employés et les coûts de formation associés à un CDI.

2.3 Dossier 3 : Organisation de la communication institutionnelle

Question 3.1 : Concevoir le document de présentation de la visite de l'entreprise

Le document doit inclure les éléments suivants :

- Une introduction sur l'entreprise et son histoire.
- Les objectifs de la visite (sensibilisation à l'authenticité des produits, etc.).
- Le déroulement de la visite (accueil, présentation, visite des installations, dégustation).
- Les mesures de sécurité à respecter.

Question 3.2 : Réaliser le document pour l'inscription de la classe

Le document d'inscription doit comporter :

- Les informations de l'établissement scolaire.
- Le nombre d'élèves et d'accompagnateurs.
- Les modalités de règlement.
- Les dates souhaitées pour la visite.

3. Synthèse finale

Lors de cet examen, les étudiants doivent faire preuve de rigueur dans leurs calculs et leur présentation. Les erreurs fréquentes incluent :

- Des oubliés dans les calculs de trésorerie.
- Des justifications insuffisantes pour le choix des contrats de travail.
- Un manque de clarté dans la présentation des documents de communication.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque question et les annexes associées.
- Structurer vos réponses de manière claire et logique.
- Vérifier vos calculs et arrondir correctement les montants.
- Utiliser des exemples concrets pour étayer vos arguments.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.